

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Première partie : les statistiques et les sondages	5
A. Les statistiques et les données.....	5
B. Les sondages.....	10
3. Deuxième partie : l'image, la vocation et le plan d'action.....	14
C. L'image.....	14
D. La vocation.....	14
E. Le plan d'action.....	15

Introduction

L'élaboration d'un scénario de revitalisation et d'un plan d'action constitue l'étape cruciale de la première phase de toute démarche de revitalisation. Le scénario de revitalisation représente l'aboutissement d'une consultation élargie auprès du plus grand nombre possible d'intervenants et de citoyens de Saint-Nicolas et d'une cueillette importante de données.

Une consultation élargie

En effet, en novembre 2003, l'événement « à l'écoute du village » rassemblait pendant trois jours plus d'une trentaine de personnes qui ont pu exprimer leurs points de vue sur le développement du village de Saint-Nicolas en précisant leurs préoccupations et leurs attentes quant à la revitalisation de leur milieu. Lors de l'élaboration du scénario de revitalisation, nous avons donc tenu compte, entre autres, de ces attentes. En avril 2003, la rencontre « Village en Images » nous a permis de consulter près de soixante-dix personnes sur les caractéristiques physiques actuelles et souhaitées pour le village de Saint-Nicolas.

Enfin, quatre rapports réalisés par différents comités en lien avec *Revitalisation Village Saint-Nicolas* nous ont permis de connaître les interventions suggérées. Ces rapports sont « Projets souhaités par la population » (novembre 2003), « Plan de travail des comités » (avril 2004), « Document de réflexion sur l'aménagement physique du village de Saint-Nicolas » (octobre 2004) et « Priorités du comité d'aménagement physique du village de Saint-Nicolas » (octobre 2004). Nous avons donc tenu compte de ces commentaires lors de l'élaboration du scénario.

Des statistiques et des sondages

De plus, plusieurs aspects liés à l'appréciation des résidents de Saint-Nicolas ont été questionnés à partir des résultats des statistiques et des sondages. Les actions proposées découlent aussi de ces analyses.

Le scénario : une analyse et une planification en concertation

Pour valider l'analyse de toutes ces informations et élaborer les orientations de développement ainsi que le plan d'action, nous avons réalisé une session de travail en octobre 2004, avec des membres de *Revitalisation village Saint-Nicolas* ainsi qu'avec des intervenants politiques, communautaires et économiques préoccupés par l'avenir du village.

Scénario de revitalisation, Village Saint-Nicolas

Le suivi du plan d'action : le rôle du groupe consultatif Revitalisation village Saint-Nicolas et de la coordonnatrice

Tout au long de la démarche, *Revitalisation village Saint-Nicolas* formé d'intervenants représentatifs des différents groupes d'intérêt, poursuivra ses interventions qui ont notamment pour objets :

- de favoriser la revitalisation du territoire d'intervention;
- de contribuer à développer les sentiments d'appartenances, d'accueil, de collaboration et de solidarité chez les personnes qui résident sur le territoire visé, qui y font affaires ou qui le fréquentent;
- d'organiser et de réaliser diverses activités d'animation et de promotion;
- de protéger, d'embellir et de mettre en valeur le milieu physique, bâti et naturel;
- de favoriser notamment le développement humain, communautaire, social, économique et culturel sur le territoire d'intervention.

Ainsi, *Revitalisation Village Saint-Nicolas* assurera le suivi du plan d'action présenté dans ce document et se donnera pour mandat :

- de coordonner les différentes interventions et les comités de travail;
- de s'assurer que ces interventions sont faites en respectant les décisions prises par l'ensemble des gens;
- de maintenir la concertation de tous les intervenants concernés par la revitalisation et de faire les représentations nécessaires;
- de faire continuellement la promotion et la diffusion du scénario de revitalisation, de l'avancement du projet et des résultats obtenus.

La coordonnatrice, Lucie Giguère, engagée par les intervenants du milieu à titre de coordonnatrice de la démarche, a pour tâches :

- de coordonner les activités du comité et de tous les groupes de travail;
- de leur fournir le support nécessaire au bon déroulement de leurs activités;
- de réaliser elle-même certaines actions qui ne peuvent être faites autrement;
- de maintenir l'échange et une bonne communication entre les différents intervenants, les comités de travail, *Revitalisation Village Saint-Nicolas*, les médias et le public.

Pour être bénéfique, la phase du diagnostic et de la planification doit déboucher sur la réalisation d'actions concrètes. Cette phase de réalisation, fondamentale et essentielle, requiert l'implication et la participation de tous, une excellente communication et une bonne coordination de tous les intervenants concernés.

Scénario de revitalisation, Village Saint-Nicolas

Les prochaines étapes

Après avoir fait valider le plan d'action, *Revitalisation Village Saint-Nicolas* aura à coordonner des comités de travail pour la réalisation des actions prioritaires pour l'année en cours. Au quotidien, les comités de travail pourront bénéficier du soutien technique et professionnel de la coordonnatrice Lucie Giguère. L'encadrement général de la démarche est assuré par Alain Carpentier coordonnateur à la *Fondation Rues principales* de Québec.

Première partie

Les statistiques et les sondages

A. Les statistiques et les données

La localisation de Saint-Nicolas

Saint-Nicolas est située à la porte ouest de la Ville de Lévis. Afin de décrire le village, voici une excellente synthèse provenant du « Document de réflexion sur l'aménagement physique du village de Saint-Nicolas »¹ réalisé par le comité d'aménagements physiques:

Le village est au carrefour de deux axes routiers qui mènent vers des secteurs où l'on retrouve une offre diversifiée de produits agricoles. D'un côté il y a la route Lagueux qui permet d'atteindre la route St-Joseph. De l'autre, on retrouve la route 132 en direction de la Zone du Patrimoine et de St-Antoine-de-Tilly. Notre position est donc stratégique sur un circuit de ballade à vocation agrotouristique.

Nous sommes aussi au centre du parcours de la piste cyclable proposé par l'ATR (Association touristique régionale). Le village se retrouve ainsi à mi-chemin d'un itinéraire qui part du Pont de Québec et qui va jusqu'à St-Antoine-de-Tilly.

La Zone du Patrimoine à l'ouest du village, le presbytère restauré avec son indéniable potentiel de diffusion culturelle et de service communautaire, l'événement « Village en Arts », les deux chapelles et les nombreux bâtiments patrimoniaux font en sorte que notre territoire s'inscrit comme étant un pôle culturel majeur au sein de la nouvelle Ville de Lévis. Ces atouts contribuent à notre sentiment de fierté et drainent vers chez nous de nombreux visiteurs.

Le village et particulièrement le triangle formé par les deux écoles et le parc Jean-Dumets réaménagé en parc urbain pourraient devenir le centre d'attraction pour ces différentes clientèles qui souvent se confondent.

¹ Comité d'aménagement physique, « Document de réflexion sur l'aménagement physique du village de Saint-Nicolas, Octobre 2004, 10pp.

Scénario de revitalisation, Village Saint-Nicolas

Le profil socio-démographique de Saint-Nicolas

Il y a plus de 16 645 habitants à Saint-Nicolas qui sont regroupés en environ 5,900 ménages. Il faut souligner que la population de Saint-Nicolas est en croissance depuis plusieurs années et cela aura assurément des répercussions sur le développement des commerces et des services locaux. Notons que les données statistiques du recensement de 2001 ne tiennent pas compte de la réalité de la nouvelle Ville de Lévis fusionnée en janvier 2002².

Évolution de la population

À la consultation du tableau ci-dessous, on constate une hausse constante de la population qui a augmenté de 27 % depuis 1986 jusqu'à 2001. Cette croissance a eu des répercussions quant au développement de nouveaux secteurs résidentiels et aux infrastructures pour desservir cette nouvelle population.

Tableau 1 : La population et la croissance démographique, 2001

PROVENANCE	1986	1991	1996	2001	Croissance 1986-2001
Saint-Nicolas	12 230	14 430	15 595	16 645	27 %
MRC Chutes-de-la-Chaudière	56 920	67 475	75 595	78 808	28 %
Ville de Lévis	37 695	39 455	40 405	40 926	8 %
PROVINCE DE QUÉBEC	6 532 461	6 895 963	7 138 795	7 237 479	10 %

Source : Recensement de Statistique Canada, 2001

L'étude de l'évolution des groupes d'âge nous en apprend d'avantage sur les fluctuations de la population. Le tableau ci-bas, nous indique qu'en fait, il y a **un vieillissement de la population**. Au Québec, le vieillissement de la population est une tendance lourde à laquelle les générations subséquentes auront à faire face. En terme de développement économique, il faudrait s'assurer que les besoins de cette population soient comblés.

² En 2001, la Ville de Saint-Nicolas avec 16 645 habitants, représentait 21 % de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière qui avait une population de 78 808 personnes. Avec ces données de 2001, le secteur de Saint-Nicolas représente 13 % de la nouvelle Ville de Lévis (janvier 2002) avec une population total de 121 999 personnes.

Scénario de revitalisation, Village Saint-Nicolas

Malgré un vieillissement de la population, on peut constater que chaque groupe d'âge est bien représenté et le demeure pour les prochaines années. De plus, on remarque qu'à Saint-Nicolas, **la proportion des 0-14 ans (21 %), qui deviendront les 15-29 ans en 2016, est plus importante que la moyenne du Québec (18 %)**. Si on fait le parallèle avec le développement du milieu, il faudra s'assurer que chaque groupe d'âge y trouve son compte dans le développement.

Tableau 2 : La population par groupes d'âge, 2001

PROVENANCE	0-14 ans	15-29 ans	30-50 ans	50 et plus ans
Saint-Nicolas	3 535 (21 %)	3 355 (20 %)	5 805 (35 %)	3 960 (24 %)
MRC Chutes-de-la-Chaudière	16 525 (21 %)	16 205 (21 %)	27 620 (35 %)	18 455 (23 %)
Ville de Lévis	5 945 (15 %)	8 100 (20 %)	12 165 (30 %)	14 710 (36 %)
PROVINCE DE QUÉBEC	1 291 585 (18 %)	1 390 820 (19 %)	2 308 155 (32 %)	2 246 945 (31 %)

Source : Recensement de Statistique Canada, 2001.

Marché du travail

À cette section, il est important d'analyser les données du marché du travail, du revenu et de la scolarité et ce, dans un même tout. Cette façon de procéder nous permettra de se donner une vue d'ensemble de la situation.

On remarque que **la grande majorité de la population de Saint-Nicolas est en mesure de travailler** avec un taux d'activité correspondant de 75,4 %, ce qui est supérieur à la moyenne de la Ville de Lévis (62,2 %) et de la province de Québec (64,2 %). La situation économique semble excellente à Saint-Nicolas avec un taux de chômage de 5,3 %, ce qui est inférieur à la moyenne québécoise de 8,2 %.

Tableau 3 : Taux d'activité et taux de chômage, 2001

PROVENANCE	Taux activité	Taux chômage
Saint-Nicolas	75.4 %	5.3 %
MRC Chutes-de-la-Chaudière	74.3 %	5.3 %
Ville de Lévis	62.6 %	6.5 %
PROVINCE DE QUÉBEC	64.2 %	8.2 %

Source : Recensement de Statistique Canada, 2001.

Scénario de revitalisation, Village Saint-Nicolas

L'étude des répartitions du revenu des ménages de Saint-Nicolas nous permet de constater que le salaire moyen est supérieur à la moyenne provinciale avec ses 66 701 \$ comparativement à 49 998 \$. Aussi, près de 47 % des ménages ont un revenu supérieur à 80 000 \$ comparativement à 28 % pour la Ville de Lévis et 30 % pour la province de Québec. Ceci laisse entrevoir une plus grande capacité financière des ménages afin de se donner les ressources d'une meilleure qualité de vie.

Tableau 4 : Répartition du revenu des ménages, 2001

REVENU	Saint-Nicolas	MRC Chutes-de-la-Chaudière	Ville de Lévis	PROVINCE DE QUÉBEC
moins 20 000 \$	9.26 %	12.27 %	24.37 %	23.04 %
20 000 - 39 999 \$	19.85 %	21.99 %	26.72 %	26.18 %
40 000 - 59 999 \$	24.19 %	24.69 %	21.11 %	20.47 %
60 000 - 79 999 \$	18.01 %	19.57 %	13.50 %	13.64 %
80 000 - 99 999 \$	11.51 %	11.02 %	6.37 %	7.64 %
100 000 \$ – et plus	17.10 %	10.47 %	7.94 %	9.05 %

Source : Recensement de Statistique Canada, 2001.

Tableau 5 : Revenu des ménages, 2001

REVENU	Saint-Nicolas	MRC Chutes-de-la-Chaudière	Ville de Lévis	PROVINCE DE QUÉBEC
Revenu moyen	66 701 \$	57 770 \$	46 985 \$	49 998 \$

Source : Recensement de Statistique Canada, 2001.

Le niveau de scolarité supérieur au collégial (45 %) de la population de Saint-Nicolas est de beaucoup supérieur à celle de la Ville de Lévis (34%) et à celle de la moyenne provinciale (32 %). **Le nombre de personnes ayant un diplôme d'étude supérieur à Saint-Nicolas** peut expliquer les revenus supérieurs tel que présentés dans le tableau précédent.

Scénario de revitalisation, Village Saint-Nicolas

Tableau 6 : Répartition de la scolarité complétée, 2001

PROVENANCE	Études secondaires ou moins	Diplôme d'une école de métiers	Études collégiales	Études universitaires
Saint-Nicolas	43.85 %	11.26 %	20.34 %	24.59 %
MRC Chutes-de-la-Chaudière	46.73 %	12.37 %	20.52 %	20.38 %
Ville de Lévis	55.22 %	10.77 %	17.67 %	16.36 %
PROVINCE DE QUÉBEC	57.48 %	10.79 %	14.53 %	17.19 %

Source : Recensement de Statistique Canada, 2001.

Le logement

Parce que le revenu moyen est relativement élevé pour les ménages à Saint-Nicolas, on constate que **la majorité des gens possèdent leur propre logement (maison) et ce, dans 82,15 %** des cas. Ceci est de loin supérieur à la proportion de la Ville de Lévis (55.47 %) et de la province de Québec (57.90 %).

Tableau 7 : Répartition de la propriété du logement, 2001

TYPE DE PROPRIÉTÉ	Saint-Nicolas	MRC Chutes-de-la-Chaudière	Ville de Lévis	PROVINCE DE QUÉBEC
Privée	82.15 %	73.91 %	55.47 %	57.90 %
Louée	17.85 %	26.07 %	44.53 %	41.95 %

Source : Recensement de Statistique Canada, 2001.

B. Les sondages

Les sondages et la cueillette de données ont permis de recueillir de l'information qui aide à mieux comprendre la situation socio-économique et les attentes des résidents de Saint-Nicolas.

Le sondage aux parents et aux résidents

Le sondage aux parents et aux résidents a été administré au cours des mois de septembre et octobre 2004. Nous entendons par **parents**, 652 ménages des élèves des écoles Clair-Soleil et Le Grand Voilier. Nous avons compilé 209 questionnaires de parents. Nous entendons par **résidents**, 140 ménages des résidents du village de Saint-Nicolas. De ce nombre, 48 questionnaires ont été compilés. Ce sondage, avec un taux de réponse supérieur à 30 %, est très révélateur de l'opinion qui prévaut à l'égard du village de Saint-Nicolas. Notons cependant qu'il faut interpréter avec certaines réserves les résultats d'un sondage dont l'échantillon n'a pas été établi scientifiquement. Ces résultats de sondages ont permis d'obtenir des informations sur les préférences et sur les attentes face aux caractéristiques du village Saint-Nicolas et aux services offerts localement.

Le sondage aux parents a révélé que ceux-ci ...

- demeurent dans le secteur Jean-Dumets (39 %), dans le secteur Vilieu (26 %) dans le secteur Bernière (14 %) et dans le secteur Normandie (5 %)
- habitent à Saint-Nicolas depuis moins de 5 ans (31 %) entre 6 à 10 ans (21 %) et depuis plus de 10 ans (33 %)

Le sondage aux résidents a révélé que ceux-ci ...

- demeurent dans le secteur Jean-Dumets
- habitent à Saint-Nicolas depuis moins de 5 ans (8 %) entre 6 à 10 ans (12 %) et depuis plus de 10 ans (59 %)

Parmi les thèmes abordés...

Perception du village

Les parents et résidents de Saint-Nicolas affirment que le caractère dominant du village est champêtre et résidentiel. Ils sont d'accord pour développer d'abord l'aspect champêtre (53% des parents et 67% des résidents) et le tourisme ensuite dans des proportions de 37 % des répondants (parents et résidents).

Scénario de revitalisation, Village Saint-Nicolas

La majorité des répondants considèrent que le village est en état stable, mais un nombre significatif de parents (25%) et de résidents (41 %) considèrent qu'il y a des éléments à corriger. Les éléments qui donnent une perception négative à l'égard de la rue des Pionniers sont l'animation (60 % des parents et 82 % des résidents), la diversité des produits (67 % et 74 %) et l'ambiance (47 % et 69 %). Les répondants ont toutefois une perception positive de la rue des Pionniers par rapport à la sécurité (50 % des parents et 76 % des résidents) et de l'apparence des bâtiments (42 % des parents et 59 % des résidents).

Au sujet de certains aménagements, il semble y avoir consensus pour développer des accès publics au fleuve pour 95 % des parents et 84 % des résidents qui trouvent l'idée intéressante. Il en va de même pour l'aménagement d'une place publique au village qui intéresse 84 % des parents et 82 % des résidents. Toutefois, plus de résidents (78 %) sont favorables à l'enfouissement des fils électriques que de parents (49 %).

En ce qui concerne la sécurité (vitesse) et le bruit, la majorité des parents et des résidents jugent acceptables ces facteurs au niveau du village et de la route Marie-Victorin (voir tableau ci-dessous).

Tableau 7 : Perception acceptable à l'égard de la sécurité (vitesse) et du bruit

PROVENANCE	Sécurité (vitesse)	Bruit
Village de Saint-Nicolas	Parents : 68 % Résidents : 67 %	Parents : 77 % Résidents : 69 %
Route Marie-Victorin	Parents : 49 % Résidents : 53 %	Parents : 60 % Résidents : 57 %

Somme toute, ce que les répondants apprécient le plus du village Saint-Nicolas c'est la tranquillité et le calme, l'aspect des vieilles maisons, la présence du magasin général et la vue sur le fleuve. L'absence d'une diversité commerciale et la présence d'un bar à proximité des deux écoles sont ce qui est le moins appréciés par les répondants.

Sports et loisirs

Parmi les activités pratiquées hors de la maison, les parents pratiquent régulièrement la cueillette de fruits (78 % des parents), la visite de parcs aménagés (72 %) et fréquentent la bibliothèque (69 %). Les résidents quant à eux pratiquent régulièrement la visite de parcs aménagés (61 % des résidents), fréquentent la bibliothèque à l'occasion (57 %), pratiquent le bénévolat (56 %) et l'observation d'oiseaux (54 %).

Pour ce qui est des loisirs pour les enfants et les adolescents dans le village, les parents et les résidents sont catégoriques en étant en faveur du développement d'activités dans 69 % des cas. Parmi les activités suggérées, notons : un terrain de jeu l'été, une maison des jeunes, une piste cyclable, une piscine intérieur, la pratique du tennis, un « skate

Scénario de revitalisation, Village Saint-Nicolas

park ». Notons qu'en ce qui a trait à l'établissement d'une maison des jeunes dans le village, 55 % des parents (34% sont défavorables à l'idée) et 39 % des résidents sont intéressés par cette idée (47% sont défavorables à l'idée).

Le projet de réaménagement du parc Jean-Dumets est bien accueilli par 53 % des parents et par 84 % des résidents. Notons que 20 % des parents se sont abstenus de répondre.

En ce qui concerne les activités ou fêtes saisonnières, les répondants sont en majorités favorables à l'organisation au village Saint-Nicolas de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste (78 % des parents et 82 % des résidents), de la Fête de l'Halloween (68 % et 55 %) et de la Fête de Noël (69 % et 76 %).

Enfin, parmi les sports qui sont souvent pratiqués, notons la marche à pied (58% des parents et 74% des résidents) et la bicyclette (52% des parents et 33% des résidents). Viennent ensuite le patin à glace qui est souvent pratiqué par les parents (32%) et le ski de fond qui est souvent pratiqué par les résidents (25%).

Tourisme et patrimoine

En ce qui concerne le développement touristique, les répondants sont en majorité d'accord (82 % des parents et 76 % des résidents sont en accord) avec l'énoncé : « qu'il est possible de développer le tourisme dans le village de Saint-Nicolas tout en protégeant la qualité de vie des résidents ».

Les répondants ont à cœur le patrimoine (bâtiments, histoire et culture) pour les raisons suivantes : selon les résidents, pour le plaisir d'y vivre (84 %) et pour les parents, pour le sentiment d'appartenance (49 %) et pour l'attrait touristique (45 %).

Développement commercial

Parmi les suggestions proposées par les répondants, la présence d'un café, d'un restaurant, d'une boulangerie ou alors d'une pâtisserie sont vu d'un œil favorable. Par ailleurs, le service d'un guichet automatique serait apprécié par certains répondants.

En ce qui concerne l'élément visuel le plus apprécié chez un commerce, les décorations saisonnières viennent en tête de liste pour 71 % des parents et 63 % des résidents.

Enfin, l'initiative d'organiser une fête des récoltes à l'automne au cœur du village pour mieux faire connaître les produits du terroir du secteur est jugée intéressante par 88 % des parents et 86 % des résidents.

Scénario de revitalisation, Village Saint-Nicolas

Vie communautaire

En ce qui concerne l'opinion des répondants à l'égard d'un service de bibliothèque dans le village, nous apprenons que 42 % des parents et 43 % des résidents fréquentent souvent la bibliothèque municipale. En réponse au nombre de membres de la famille des répondants qui fréquentent la bibliothèque, nous pouvons dénombrer 658 personnes. À savoir s'il y avait un comptoir de service de bibliothèque dans le village, 67 % des parents et 87 % des résidents affirme qu'ils le fréquenteraient.

Le sondage aux agriculteurs

Le sondage aux agriculteurs a été distribué par la poste aux 114 producteurs agricoles du territoire de Saint-Nicolas. au cours des mois de septembre et octobre 2004. De ce nombre, 19 répondants nous ont retransmis leur questionnaire. Ce sondage exploratoire qui ne repose pas sur un échantillon scientifique a permis d'obtenir des informations sur les préférences et sur les attentes face au développement de projets en lien avec l'agrotourisme.

Le sondage aux agriculteurs a révélé que ceux-ci ...

- produisaient des pommes, différents fruits et légumes, des fleurs, du sirop d'érable, du lait, du bois, des chevaux, du porc et du bœufs.

Parmi les thèmes abordés...

Perception à l'égard de projets agrotouristiques :

Parmi les répondants, 94% sont favorable à l'organisation d'un rallye pour faire découvrir différentes exploitations agricoles. Par ailleurs, 68% des répondants se sont montrés favorables à participer à une fête des récoltes à l'automne, au cœur du village pour faire la promotion du secteur.

Deuxième partie

L'image, la vocation et le plan d'action

C. La vocation

Un village, en lien avec son milieu agricole, reconnu pour sa qualité de vie, pour la variété des services, des activités culturelles et récréatives qui séduisent autant les résidents que les visiteurs.

D. L'image

Un village animé et accueillant où le riche patrimoine bâti, les splendides vues sur le fleuve, la qualité de l'environnement champêtre et la proximité des produits agricoles en font un des sites les plus pittoresques du Québec.

E. Les objectifs de développement

Organisation

Susciter l'implication et la collaboration de tous les partenaires dans le développement d'une vision commune nécessaire à l'évolution harmonieuse et concertée du village de Saint-Nicolas

1. Clarifier le positionnement du village de Saint-Nicolas dans le développement de l'arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Ouest et plus largement de la Ville de Lévis.
2. Favoriser la concertation entre les acteurs institutionnels pour qu'ils soient pro-actifs dans le développement du village.
3. Créer un climat de confiance autour du projet de revitalisation.
4. Être à l'écoute des différents groupes d'intérêts présents dans le milieu.
5. Favoriser l'implication de nouveaux résidents.

Développement économique

Renforcer l'activité économique en offrant aux résidents qui habitent à Saint-Nicolas et aux visiteurs une diversité de fonctions et un ensemble de produits et de services qui répondent à leurs besoins.

6. Favoriser le développement de commerces et de services pour les résidents et pour retenir les visiteurs.
7. Favoriser l'arrivée de nouveaux résidents.
8. Développer le potentiel touristique du village de Saint-Nicolas.

Animation promotion

Faire du village de Saint-Nicolas un milieu de vie dynamique, animé et accueillant, reconnu pour sa qualité de vie et l'ambiance qu'on y retrouve.

9. Signaler adéquatement le village de Saint-Nicolas comme la porte d'entrée ouest de la Ville de Lévis.
10. Développer des activités d'animation au cœur du village.
11. Développer des activités avec les jeunes au cœur du village.
12. Faire connaître les lieux d'activités à Saint-Nicolas qui sont méconnus des résidents du village et de la grande Ville de Lévis.
13. Faire connaître aux résidents et aux visiteurs l'histoire du village de Saint-Nicolas et ses attraits.

Interventions physiques

Offrir aux citoyens et aux visiteurs des lieux attrayants et sécuritaires ayant un cachet champêtre en misant sur les attraits du patrimoine bâti et naturel du village de Saint-Nicolas

14. Présenter une image organisée et harmonieuse et développer les actions concertées pour embellir le cœur du village.
15. Exploiter le potentiel des infrastructures.
16. Développer une réglementation afin de protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti au cœur du village.
17. Mettre en valeur le patrimoine naturel.
18. Favoriser l'entretien, la mise en valeur et l'intégration à l'environnement de certains bâtiments.
19. Développer la vocation et l'aménagement, ainsi qu'entretenir certains parcs municipaux.
20. Compléter et améliorer les infrastructures publiques.

F. Le plan d'action

Organisation

Susciter l'implication et la collaboration de tous les partenaires dans le développement d'une vision commune nécessaire à l'évolution harmonieuse et concertée du village de Saint-Nicolas

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
1. Clarifier le positionnement du village de Saint-Nicolas dans le développement de l'arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Ouest et plus largement de la Ville de Lévis.	1.1 Se donner une vision commune du développement, bien définir la vocation et l'image à développer et à promouvoir pour le village de Saint-Nicolas.	RVSN	RÉALISÉ 2004
	1.1.1 Promouvoir la vision commune, la vocation et l'image que l'on souhaite développer pour le village de Saint-Nicolas.	RVSN	COURT TERME
	1.2 Travailler en complémentarité des autres pôles d'activités à Saint-Nicolas, soit le secteur Normandie (centre commercial) et le secteur des ponts (à l'entrée de l'ancienne municipalité de Saint-Nicolas).	RVSN	LONG TERME
	1.3 Dans le développement de la vocation du village, privilégier des axes de développement en complémentarité des autres projets de revitalisation existants sur le territoire de la Ville de Lévis.	RVSN	COURT TERME

Organisation

Susciter l'implication et la collaboration de tous les partenaires dans le développement d'une vision commune nécessaire à l'évolution harmonieuse et concertée du village de Saint-Nicolas

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	1.3.1 Développer des projets communs avec les différents organismes de revitalisation (ex. candidature rencontre réseau provinciale de Rues principales).	RVSN, Corporation Rues principales St-Romuald, Corporation de développement du Vieux-Lévis, Ville de Lévis	COURT TERME
2. Favoriser la concertation entre les acteurs institutionnels pour qu'ils soient pro-actifs dans le développement du village.	2.1 Inviter les acteurs du milieu (Ville de Lévis, Commission scolaire, La Fabrique et autres institutions) à s'impliquer concrètement dans le développement du village.	RVSN	COURT TERME
3. Créer un climat de confiance autour du projet de revitalisation.	3.1 S'assurer de mettre en place de bons mécanismes de communication afin que tous les partenaires impliqués puissent être bien informés et participer au projet.	RVSN	COURT TERME
	3.2 Trouver un symbole identitaire qui est propre au projet de revitalisation qui pourra marquer la documentation de Revitalisation village Saint-Nicolas (RVSN), la signalisation du secteur, etc.	RVSN	COURT TERME

Organisation

Susciter l'implication et la collaboration de tous les partenaires dans le développement d'une vision commune nécessaire à l'évolution harmonieuse et concertée du village de Saint-Nicolas

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	3.3 Constituer un chapitre local de l'association des propriétaires de vieilles maisons.	Comité du Patrimoine bâti	MOYEN TERME
4. Être à l'écoute des différents groupes d'intérêts présents dans le milieu.	4.1 Démontrer une ouverture constante à l'égard des différents groupes et personnes qui souhaitent s'impliquer dans la démarche de revitalisation.	RVSN	COURT TERME
	4.2 Favoriser une implication de l'école dans la vie communautaire et de la communauté dans la vie scolaire.	RVSN, Comité des jeunes et de l'école	COURT TERME
	4.3 S'assurer que Revitalisation village Saint-Nicolas soit représentatif du milieu, qu'on y favorise l'implication de tout le monde : jeunes, personnes âgées, organismes, gens d'affaires, élus, fonctionnaires, etc.	RVSN	COURT TERME
5. Favoriser l'implication de nouveaux résidents.	5.1 Organiser une activité d'accueil des nouveaux résidents afin de les intégrer à la communauté et leur faire connaître les atouts de leur nouveau milieu de vie.	Comité des Événements socioculturels	COURT TERME

Scénario de revitalisation, Village Saint-Nicolas

Organisation

Susciter l'implication et la collaboration de tous les partenaires dans le développement d'une vision commune nécessaire à l'évolution harmonieuse et concertée du village de Saint-Nicolas

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	5.2 Susciter des échanges entre les familles établies au village et les nouveaux arrivants pour favoriser leur intégration et leur permettre de s'impliquer activement dans le milieu.	RVSN, Comité des Événements socioculturels	MOYEN TERME

Développement économique

Renforcer l'activité économique en offrant aux résidents qui habitent à Saint-Nicolas et aux visiteurs une diversité de fonctions et un ensemble de produits et de services qui répondent à leurs besoins.

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
6. Favoriser le développement de commerces et de services pour les résidents et pour retenir les visiteurs.	6.1 Effectuer un sondage afin de mieux connaître les besoins des résidents.	RVSN	RÉALISÉ 2004
	6.2 Faire la promotion de l'achat de produits locaux auprès des résidents et des gens d'affaires.	Comité des Interventions socio-économiques	COURT TERME
	6.3 Inviter les commerçant à élargir leur gamme de produits ou favoriser l'implantation de commerces	RVSN, Comité des Interventions socio-	MOYEN TERME

Développement économique

Renforcer l'activité économique en offrant aux résidents qui habitent à Saint-Nicolas et aux visiteurs une diversité de fonctions et un ensemble de produits et de services qui répondent à leurs besoins.

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	complémentaires qui répondent aux autres besoins des résidents et des visiteurs tel qu'un café, un restaurant, une boulangerie artisanale ou alors une pâtisserie. 6.4 Faire en sorte de développer le partenariat nécessaire à la mise sur pied, au centre du village, d'un comptoir de service de bibliothèque. 6.5 Améliorer l'offre en transport pour les résidents du village (fréquence du transport en commun, co-voiturage, etc.).	économiques RVSN, Comité des jeunes et de l'école RVSN	COURT TERME LONG TERME
7. Favoriser l'arrivée de nouveaux résidents.	7.1 Favoriser l'arrivée de jeunes familles et de nouveaux résidents	RVSN	LONG TERME
8. Développer le potentiel touristique du village de Saint-Nicolas.	8.1 Développer des activités à caractère sportif qui mettent en valeur les atouts naturels de Saint-Nicolas : sentiers de marche, kayak, randonnée à vélo, sentiers glacés, etc.	Comité des Interventions socio-économiques	MOYEN TERME

Développement économique

Renforcer l'activité économique en offrant aux résidents qui habitent à Saint-Nicolas et aux visiteurs une diversité de fonctions et un ensemble de produits et de services qui répondent à leurs besoins.

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	8.2 Stimuler le développement par la promotion local de l'agrotourisme et des produits agricoles en respectant la qualité de vie des résidents.	RVSN, Comité des Interventions socio-économiques	MOYEN TERME
	8.3 Développer des activités de promotion et de mise en valeur de l'agriculture (par exemple une <i>fête des récoltes</i> , des visites à la ferme pour les jeunes, un bottin/guide des producteurs locaux qui vendent à la ferme, une fête de dégustation de produits locaux, etc.).	Comité des Interventions socio-économiques, Comité des Événements socioculturels	MOYEN TERME
	8.4 Trouver des moyens de tirer parti du passage d'une clientèle à vélo; se doter d'une structure d'accueil.	Comité des Interventions socio-économiques	MOYEN TERME

Animation promotion

Faire du village de Saint-Nicolas un milieu de vie dynamique, animé et accueillant, reconnu pour sa qualité de vie et l'ambiance qu'on y retrouve.

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Scénario de revitalisation, Village Saint-Nicolas

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
9. Signaler adéquatement le village de Saint-Nicolas comme la porte d'entrée ouest de la Ville de Lévis.	9.1 Se doter d'un concept de signalisation qui traduit l'image que le milieu souhaite développer et qui invite les usagers de la route Marie-Victorin (route 132) à faire un crochet dans le village.	Comité des Aménagements physiques	COURT TERME
	9.2 Améliorer l'image de l'ancien réservoir d'eau qui constitue un élément signal du village.	Comité des Aménagements physiques, Ville de Lévis	MOYEN TERME
10. Développer des activités d'animation au cœur du village.	10.1 Élaborer un calendrier d'activités reliées à la vocation qu'on souhaite développer.	Comité des Événements socioculturels	COURT TERME
	10.1.1 Promouvoir et réaliser dans le village des activités culturelles.	Comité des Événements socioculturels	MOYEN TERME
	10.1.2 Faire renaître la fête de la Saint-Jean-Baptiste au cœur du village.	Comité des Événements socioculturels et Mouvement National des québécois	COURT TERME
	10.1.3 Organiser un concours de décorations extérieures à Noël, Pâques, Halloween, etc.	Comité des Événements socioculturels	COURT TERME
10.1.4 Développer des activités afin de maximiser l'utilisation de la piscine.	Comité des Événements socioculturels	MOYEN TERME	

Animation promotion

Faire du village de Saint-Nicolas un milieu de vie dynamique, animé et accueillant, reconnu pour sa qualité de vie et l'ambiance qu'on y retrouve.

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	<p>10.1.5 Utiliser les sites extérieurs qui ont un potentiel de développement intéressant pour la tenue d'activités culturelles (par exemple le parc Jean-Dumets).</p> <p>10.2 Organiser des visites de maisons patrimoniales.</p> <p>10.3 Réaliser un événement concernant la restauration de bâtiment (par exemple : installation de bardeaux de cèdre) et de métiers d'art (par exemple forgeron).</p> <p>10.4 Offrir une collaboration à l'événement « Village en Arts ».</p> <p>10.5 Mettre sur pied des activités en lien avec le passage des oiseaux migrateurs.</p>	<p>Comité des Événements socioculturels</p> <p>Comité du Patrimoine bâti</p> <p>Comité du Patrimoine bâti</p> <p>Comité des Événements socioculturels</p> <p>Comité des Événements socioculturels, Canard illimité</p>	<p>COURT TERME</p> <p>COURT TERME</p> <p>MOYEN TERME</p> <p>MOYEN TERME</p> <p>LONG TERME</p>

Animation promotion

Faire du village de Saint-Nicolas un milieu de vie dynamique, animé et accueillant, reconnu pour sa qualité de vie et l'ambiance qu'on y retrouve.

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	10.6 Offrir un circuit pédestre mettant en valeur le patrimoine local.	Comité Patrimoine bâti, RVSN, Société historique	COURT TERME
	10.7 Développer des sentiers de marche thématiques (l'ornithologie, la faune et la flore sur les berges du fleuve, etc.).	Comité des Événements socioculturels	LONG TERME
	10.8 Développer une exposition permanente de photos d'époque.	RVSN, Société historique	MOYEN TERME
	10.9 Élaborer un document de diffusion sur les caractéristiques de l'église, afin de contribuer à en faire un sujet de fierté.	Comité des Événements socioculturels	MOYEN TERME
	10.10 Exploiter le kiosque du parc du tricentenaire.	Comité des Événements socioculturels	MOYEN TERME
	10.11 Développer des activités intégrant les trois chorales.	Comité des Événements socioculturels	MOYEN TERME
	10.12 Tenir un marché aux puces du type « vide-grenier » au printemps.	Comité des Événements socioculturels	MOYEN TERME

Animation promotion

Faire du village de Saint-Nicolas un milieu de vie dynamique, animé et accueillant, reconnu pour sa qualité de vie et l'ambiance qu'on y retrouve.

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
11. Développer des activités avec les jeunes au cœur du village.	11.1 Organiser, au cœur du village, des activités pour répondre aux besoins des jeunes et des adolescents et développer leur sentiment de fierté et d'appartenance : Skate-Park, terrain de jeu, fête de graduation des écoliers, camp de jeunes l'été, etc.	Comité des Jeunes et de l'école	MOYEN TERME
	11.2 Par différentes activités, favoriser un éveil à la richesse des échanges intergénérationnels et les impliquer davantage dans leur milieu en les faisant participer à l'organisation d'activités.	Comité des jeunes et de l'école	MOYEN TERME
	11.3 Offrir aux jeunes un lieu de rassemblement (par exemple un local pour les scouts avec un mur d'escalade et une salle polyvalente).	Comité des Événements socioculturels	MOYEN TERME
12. Faire connaître les lieux d'activités à Saint-Nicolas qui sont méconnus des résidents du village et de la grande Ville de Lévis.	12.1 Mieux faire connaître les activités et les lieux d'activités (par exemple la piste de ski de fond) qui existent à Saint-Nicolas par divers moyens : dépliants promotionnels en collaboration avec la Ville et l'Association touristique; utiliser le site Internet de la Ville comme vitrine culturelle;	Comité des Événements socioculturels, Ville de Lévis, Association régionale touristique (ATR)	MOYEN TERME

Animation promotion

Faire du village de Saint-Nicolas un milieu de vie dynamique, animé et accueillant, reconnu pour sa qualité de vie et l'ambiance qu'on y retrouve.

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	<p>s'assurer que les produits locaux sont mis en valeur dans les endroits de promotion touristique (par exemple la halte routière).</p> <p>12.2 Avoir un lieu de promotion des attraits touristique au cœur du village de Saint-Nicolas (par exemple un babillard ou une colonne Morris).</p>	Comité des Aménagements physiques, Association régional de tourisme (ATR), Ville de Lévis	MOYEN TERME
13. Faire connaître aux résidents et aux visiteurs l'histoire du village de Saint-Nicolas et ses attraits.	13.1 Dans un concept de signalisation globale, prévoir un endroit où faire la promotion des diverses activités qui se déroulent dans le village.	Comité des Aménagements physiques	Guide d'aménagement MOYEN TERME
	13.2 Développer un concept de plaques d'identification pour les maisons patrimoniales du village.	Comité du Patrimoine bâti	COURT TERME
	13.3 Avoir un inventaire patrimonial du territoire.	Ville de Lévis	COURT TERME
	13.4 Développer le contenu de panneaux d'interprétation et e faire l'installation.	Comité du Patrimoine bâti, Ville de Lévis	COURT TERME

Animation promotion

Faire du village de Saint-Nicolas un milieu de vie dynamique, animé et accueillant, reconnu pour sa qualité de vie et l'ambiance qu'on y retrouve.

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	13.5 Mise en valeur de la chapelle Notre-Dame-de-Grâce.	Propriétaire, RVSN	MOYEN TERME

Interventions physiques

Offrir aux citoyens et aux visiteurs des lieux attrayants et sécuritaires ayant un cachet champêtre en misant sur les attraits du patrimoine bâti et naturel du village de Saint-Nicolas

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
14. Présenter une image organisée et harmonieuse et développer les actions concertées pour embellir le village.	14.1 Se doter d'un guide d'interventions physiques afin d'améliorer l'image du village et de préserver son caractère champêtre et villageois.	RVSN, Comité des Aménagements physiques, Fondation Rues principales	COURT TERME
	14.2 Développer un concept d'aménagement et de mise en valeur qui intègre les écoles, l'église, le presbytère, le cimetière, le parc Jean-Dumets.	Comité des Aménagements physiques, Fondation Rues principales, La Fabrique	Guide d'aménagement COURT TERME

Interventions physiques

Offrir aux citoyens et aux visiteurs des lieux attrayants et sécuritaires ayant un cachet champêtre en misant sur les attraits du patrimoine bâti et naturel du village de Saint-Nicolas

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	<p>14.3 Aménager les entrées (est et ouest) du village de manière à souligner l'accès au village (affichage de qualité, aménagements paysagers, sculpture, etc.) et à réduire la vitesse des véhicules provenant de la Route Marie-Victorin.</p> <p>14.4 Aux entrées du village, recréer le pont d'arbres dont on voit encore quelques traces sur la route Marie-Victorin et sur la rue des Pionniers.</p> <p>14.5 Développer et aménager le vire-point du chemin du moulin qui constitue un lieu d'observation et un accès potentiel au fleuve.</p> <p>14.5.1 Installation de belvédères</p> <p>14.5.2 Délimitation des cases de stationnement, etc.</p>	<p>Comité des Aménagements physiques</p> <p>Comité des Aménagements physiques</p> <p>Comité des Aménagements physiques</p>	<p>Guide d'aménagement COURT TERME</p> <p>Guide d'aménagement MOYEN TERME</p> <p>Guide d'aménagement MOYEN TERME</p>

Interventions physiques

Offrir aux citoyens et aux visiteurs des lieux attrayants et sécuritaires ayant un cachet champêtre en misant sur les attraits du patrimoine bâti et naturel du village de Saint-Nicolas

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	14.6 Créer un jardin communautaire.	Comité des Aménagements physiques	MOYEN TERME
	14.7 Créer un jardin patrimonial.	Comité des Aménagements physiques, Comité du Patrimoine	MOYEN TERME
15. Exploiter le potentiel des infrastructures.	15.1 Faciliter l'établissement d'organismes communautaires au village.	RVSN, Comité des Locaux communautaires	COURT TERME
	15.2 Développer des partenariats entre les différents propriétaires de locaux (Commission scolaire, Ville et Fabrique) afin de doter la communauté d'un lieu de rassemblement et ainsi maximiser l'utilisation des installations existantes.	RVSN, Comité des Locaux communautaires	MOYEN TERME
	15.3 Rénover ou acquérir un espace pour tenir des activités communautaires.	Comité des Locaux communautaires, Ville de Lévis	COURT TERME

Interventions physiques

Offrir aux citoyens et aux visiteurs des lieux attrayants et sécuritaires ayant un cachet champêtre en misant sur les attraits du patrimoine bâti et naturel du village de Saint-Nicolas

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
16. Développer une réglementation de P.I.I.A. afin de protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti du secteur village.	16.1 Se doter des outils réglementaires qui assureront que les interventions sur les bâtiments seront faites dans les règles de l'art.	RVSN, Ville de Lévis, Fondation Rues principales	MOYEN TERME
	16.1.1 Assurer, tout au long de la démarche, la sensibilisation adéquate des officiers municipaux chargés de l'application des règlements.	RVSN, Fondation Rues principales	MOYEN TERME
	16.1.2 Développer et adopter un P.I.I.A. (plan d'implantation et d'intégration architecturale).	RVSN, Comité du Patrimoine bâti, Ville de Lévis	MOYEN TERME
	16.1.3 Mise en œuvre adéquate du P.I.I.A.	Ville de Lévis	MOYEN TERME
	16.1.4 Réaliser une charte de couleurs patrimoniales.	RVSN, Fondation Rues principales, Comité du Patrimoine bâti	COURT TERME
16.2 Se doter de critères de qualité et conseiller les propriétaires et les gens d'affaires dans la réalisation d'enseignes commerciales bien intégrées à leur bâtiment.	Comité interventions socio-économiques, Rues principales, RVSN	MOYEN TERME	

Interventions physiques

Offrir aux citoyens et aux visiteurs des lieux attrayants et sécuritaires ayant un cachet champêtre en misant sur les attraits du patrimoine bâti et naturel du village de Saint-Nicolas

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	16.3 Encourager et soutenir la restauration des maisons anciennes en offrant aux propriétaires des conseils sur les façons de faire et des incitatifs financiers.	Comité du Patrimoine bâti	COURT TERME
	16.4 Mettre en valeur la chapelle de procession avec l'entretien nécessaire et un réaménagement de son pourtour.	Comité du Patrimoine bâti	MOYEN TERME
	16.5 Rapatrier la chapelle de procession déménagée aux Éboulements.	Comité du Patrimoine bâti	LONG TERME
17. Mettre en valeur le patrimoine naturel.	17.1 Réaliser une étude du paysage afin de protéger et organiser des percées visuelles sur le fleuve.	Comité des Aménagements physiques, Ville de Lévis	Guide d'aménagement MOYEN TERME
	17.2 Étudier la possibilité (stabilité de la falaise et des sols) de réaliser des belvédères et des sentiers en bordure de la falaise afin de mettre en valeur la vue sur le fleuve.	Comité des Aménagements physiques, Ville de Lévis	Guide d'aménagement COURT TERME
	17.3 Pour souligner le caractère champêtre, refleurir	Comité des Aménagements	

Interventions physiques

Offrir aux citoyens et aux visiteurs des lieux attrayants et sécuritaires ayant un cachet champêtre en misant sur les attraits du patrimoine bâti et naturel du village de Saint-Nicolas

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	le village et planter des arbustes dont l'essence tient compte de l'image du village.	physiques	MOYEN TERME
	17.4 Protéger les arbres matures et privilégier la plantation de nouveaux dont l'essence tient compte de l'image du village.	Comité des Aménagements physiques	MOYEN TERME
	17.5 Aménager un accès public au fleuve en respectant la faune et la flore qu'on trouve sur les berges.	Comité des Aménagements physiques	Guide d'aménagement MOYEN
	17.5.1 Sensibiliser les résidents riverains au développement d'un accès public au fleuve.	Comité des Aménagements physiques	Guide d'aménagement
	17.5.2 Aménager un accès public à la grève.	Comité des Aménagements physiques	MOYEN Guide d'aménagement
	17.6 Aménager un pont et un sentier le long de la rivière Aulneuse.	Comité des Aménagements physiques	MOYEN Guide d'aménagement
	17.7 Étudier la faisabilité de réaménager le quai.	Comité des Aménagements	LONG

Interventions physiques

Offrir aux citoyens et aux visiteurs des lieux attrayants et sécuritaires ayant un cachet champêtre en misant sur les attraits du patrimoine bâti et naturel du village de Saint-Nicolas

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
		physiques	Guide d'aménagement MOYEN
18. Développer la vocation et l'aménagement, ainsi qu'entretenir certains parcs municipaux.	18.1 Développer un concept d'aménagement et de mise en valeur qui intègre les écoles, l'église, le presbytère, le cimetière et le parc Jean-Dumets. 18.1.1 Parcours piétonnier 18.1.2 « Skate parc » 18.1.3 Restauration d'un terrain de tennis 18.1.4 Support à bicyclettes 18.1.5 Tables à pique-nique 18.1.6 Poubelles 18.1.7 Bancs publics, etc.	Comité des Aménagements physiques, Commission scolaire, La Fabrique, Ville de Lévis	Guide d'aménagement COURT
	18.2 Élaborer une politique de gestion des parcs.	Comité des Aménagements physiques, Ville de Lévis	Guide d'aménagement MOYEN

Interventions physiques

Offrir aux citoyens et aux visiteurs des lieux attrayants et sécuritaires ayant un cachet champêtre en misant sur les attraits du patrimoine bâti et naturel du village de Saint-Nicolas

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	18.3 Donner une vocation et mettre en valeur le parc du Tricentenaire et le parc Le-Picart.	Comité des Aménagements physiques	Guide d'aménagement MOYEN
19. Compléter et améliorer les infrastructures publiques.	19.1 Rehausser l'esthétisme de futurs mobiliers urbains (bancs, poubelles, etc.) .	Comité des Aménagements physiques	Guide d'aménagement COURT
	19.2 Bonifier l'éclairage de rues avec des lampadaires qui respectent l'aspect patrimonial du village.	Comité des Aménagements physiques	Guide d'aménagement MOYEN
	19.3 Réaliser le prolongement des trottoirs sur la rue des Pionniers et installer une bande gazonnée entre la rue et le trottoir lorsque c'est possible afin de sécuriser le piéton et amener de la végétation.	Comité des Aménagements physiques	Guide d'aménagement MOYEN
	19.4 Poursuivre les démarches pour la réalisation du projet d'enfouissement du réseau câblé dans la zone patrimoniale.	RVSN, Ville de Lévis	COURT TERME

Interventions physiques

Offrir aux citoyens et aux visiteurs des lieux attrayants et sécuritaires ayant un cachet champêtre en misant sur les attraits du patrimoine bâti et naturel du village de Saint-Nicolas

(court terme = 1 an ; moyen terme = 2-3 ans ; long terme = 5 ans et plus)

Objectifs	Moyens	Partenaires	Échéance
	19.5 Entamer des démarches pour procéder à l'enfouissement des fils dans le village.	RVSN, Ville de Lévis	COURT TERME
	19.6 Améliorer l'aspect du chalet du parc Jean-Dumets afin d'harmoniser son image au cachet patrimonial du village et de profiter de la vue exceptionnelle sur le fleuve qu'il pourrait offrir aux utilisateurs.	Comité des Aménagements physiques, Ville de Lévis	Guide d'aménagement MOYEN
	19.7 Trouver une solution afin d'assurer aux résidents une bonne qualité d'eau en tout temps (réfection des infrastructures d'aqueducs).	Ville de Lévis	MOYEN TERME
	19.8 Réaliser une étude d'une voie de contournement pour les véhicules lourds	RVSN, Ministère des transports, Ville de Lévis	MOYEN TERME